



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 8 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, TIEDREZ Valérie pouvoir donné à BEHL Frédérique, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, GULTEKIN Gülcan pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Médiathèque - animation du biblio-bingo – cartes cadeaux

N° de délibération : 20260608_09

Rapporteur : Isabelle Piat

Dans le cadre de son programme d'animations estival, la médiathèque propose à ses usagers de participer à une nouvelle édition du « biblio-bingo », un moyen ludique de faire (re)découvrir ses collections, ses services et ses espaces.

Du 7 juillet au 29 août 2026, les usagers de la médiathèque sont invités à retirer une grille de bingo (deux versions : adulte ou jeunesse) et à relever les petits défis proposés dans chacune des cases, par exemple : « lire une histoire inspirée de faits réels », « emprunter un film adapté d'un livre », « faire découvrir la médiathèque à quelqu'un » ou encore « lire la presse en ligne ». Lorsque la grille est complétée et validée, les usagers doivent la déposer dans l'urne prévue à cet effet pour tenter de remporter par tirage au sort un des lots mis en jeux.

Lors de la première édition en 2025, une cinquantaine de grilles ont été jouées et déposées en vue du tirage au sort qui a désigné 10 gagnants. Grâce à différents partenariats, les lots offerts étaient composés de plusieurs cadeaux : places de spectacles offertes par l'Art Déco, « Chèque Lire » du Centre national du livre (CNL), ainsi que livres, stylos et goodies provenant de la librairie La Petite Marchande de Prose.

Composition des lots en 2026 :

- La médiathèque a eu la confirmation de la participation de l'Art Déco qui offre à nouveau 5 places de spectacle et de La Petite Marchande de Prose qui offre différents cadeaux personnalisés.
- La remise de « Chèque livre » par le CNL étant incertaine du fait de l'évolution des critères d'attribution cette année, la médiathèque souhaite offrir 10 cartes-cadeaux d'un montant de 10€ à dépenser chez La Petite Marchande de Prose, afin que les gagnants choisissent par eux-mêmes le livre qui leur ferait plaisir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide de :

- Valider l'achat des cartes-cadeaux à La Petite Marchande de Prose par la médiathèque ;
- Valider la remise de ces cartes-cadeaux lors du tirage au sort prévu la première semaine de septembre ;
- Autoriser Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer toutes pièces utiles.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
29	4	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 9 juin 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.06.12 13:38:43 +0200
Ref:11188077-16877358-1-D
Signature numérique
le Maire